partie de la proposition de M. Delrenne, tendant à la création d'un poste de police ce qui aurait entraîné la commune à une dépense de 10,000 francs, est repoussée par 12 voix contre 10.

Le Conseil traite encore quelques questions de peu d'importance et la séance est levée à 10 heures.

CROIX

Un coup de couteau. — Cyrille Gadenne, domestique de ferme à Flers a, sans aucune provocation ni dispute, frappé le sieur Wouters, qui logeait aux « Trois Rois », d'un coup de couteau.

La blessure nécessitera un repos de 3 semaines.

L'agresseur a été arrêté.

DE NOUVEAUX SUCCÈS A ROUBAIX

Il est inutile d'aller aux frontières, chercher vos chaussures, vu que les Belges viennent les acheter en France, depuis que la maison Coomans vend tous les articles de cordonnerie 20 0/0 meilleur marché qu'en Belgique : c'est la maison qui fournit au plus bas prix à Roubaix.

Si vous avez besoin de preuves pour vous en convaincre, les voici : Bottines hygiéniques drap, claqué vache vernie, 3 boucles homme 7,95, dame 5,95, fillette 4,95, enfant 3,75 ; mêmes articles tout drap et claqué avec une ou deux boucles donnés à des prix extrêmement réduits. De véritables cadeaux : 10,000 paires de snow-boots, caoutchouc, mulles, chaussons, confortables galoches napolitaines, cyclistes, etc., vendus 20 à 50 0/0 au dessous de leur prix réel.

Grand choix de chaussures fabriquées dans la maison. Envoi à domicile.

Bien s'adresser : *A la Concurrence, 34 36, rue Blanchemaille* 1/2 gros. Atelier spécial pour les réparations à prix réduits. Des cadeaux seront offerts à tout acheteur.

Pèlerines Astrakan : Aux GALERIES LILLOISES

TOURCOING

LES BRASSEURS

Nous l'avons déjà dit. Les brasseurs brassent... brassent... Comme jamais ils n'ont brassé.

Avant le 16 décembre, qui sera le premier jour de l'exercice, les caves de nos cabarets vont être pleines pour la plupart. Ce sera la faute au maire si la ville vient à perdre de ce fait une cinquantaine de mille francs.

Il a voulu faire annoncer l'exercice de longs jours avant l'expiration de l'abonnement et ainsi les brasseurs ont trouvé tout le temps de prendre leurs mesures pour s'éviter au début les charges de l'octroi.

Le plus triste, c'est que les cabaretiers laissent faire les brasseurs, et contribuent ainsi aux-mêmes aux agissements dont ils seront les premiers, en leur qualité de contribuables, à subir les conséquences.

Mais ce « coup de rondelle » sera heureusement, le dernier !

La manifestation de Mouveaux

En simple police

On se rappelle que, lors de la manifestation qui eut lieu à Mouveaux, il y a quelques semaines, en l'honneur du citoyen Delalande, conseiller municipal de Mouveaux, présentant la défense du « tambour », il n'a aucune peine à prouver au tribunal que la contravention était mal fondée. M. Vincent, maire de Mouveaux, ayant autorisé la manifestation.

Dans une lettre adressée au citoyen Delalande, M. Vincent disait : « L'administration municipale laisse à l'initiative privée le soin de manifester comme elle le voudra. C'était bien net, et cela impliquait nettement l'autorisation de battre le tambour.

C'est ce qu'a compris M. le juge qui n'a pas hésité un seul instant à acquitter le prévenu.

M. Vincent qui, sans aucun doute, avait lui même envoyé les gendarmes pour verbaliser en sera quitte pour un peu plus de ridicule. Le pauvre homme n'en avait guère besoin !

Attaque violente

Le *Journal de Roubaix* nous reprochait il y a quelques jours de n'avoir pas reproduit les « Attaques violentes » auxquelles le citoyen Guesde s'était livré samedi contre M. Dron.

Nous avons demandé à connaître ces « attaques violentes ». Pour nous rafraîchir la mémoire, le *Journal de Roubaix* veut bien nous les rappeler

Les voici :

« La période électorale est ouverte. Parmi les candidats qui se présentent à vous il y a M. Dron. Rappelez-vous de quelle façon le député opportuniste a tenu ses promesses et qu'a-t-il fait contre le péril clérical ? Vous connaissez ses faits et gestes aussi bien que moi. Voyez donc ce qui vous reste à faire »

Et voilà ce que le *Journal de Roubaix* appelle des « attaques violentes ». On en conviendra, qu'il ne serait pas bien facile d'être moins violent

Mais on est si délicat au *Journal de Roubaix* !...

Mouvement ouvrier

Les groupes suivants se réuniront en leurs locaux respectifs :

L'Émancipation samedi soir à huit heures.

La Jeunesse socialiste, samedi soir, à huit heures.

La Revanche prolétarienne, samedi soir à huit heures et demie.

L'Avant Garde socialiste, dimanche à six heures

Les Droits de l'Homme, dimanche à six heures

Les Défenseurs du Drapeau rouge, dimanche à dix heures.

Le Droit social, dimanche à six heures du matin

Il est rappelé aux groupes que c'est mercredi prochain le dernier délai pour la présentation des candidats aux élections législatives. A cette date le comité exécutif arrêtera la liste des candidats.

Pour les élections d'Avion

Dimanche auront lieu à Avion des élections municipales complémentaires.

Les groupes du Parti ouvrier de Tourcoing sont invités à souscrire pour les frais de ces élections et à apporter, eux aussi, leur obole pour permettre de soutenir la lutte.

Une liste de souscription est déposée chez le citoyen Delphin Dumortier, 4, rue Saint-Jacques.

Réservistes et Territoriaux

Appels en 1898

Seront convoqués en 1898 pour accomplir une période d'exercices ou de manœuvres :

Hommes de la disponibilité de l'armée active. — *a*). — Les hommes visés par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, appartenant à la classe 1894.

b). — Les hommes visés par les articles 21 et 22 de la même loi appartenant à la classe 1891, qui auront fait connaître, avant le 1er avril 1898, au général commandant la subdivision de la région de leur domicile, leur intention de concourir ultérieurement pour le grade d'officier de réserve.

Réservistes. — Les hommes de toutes armes et services de la réserve de l'armée active des classes 1888 et 1891.

La période de convocation des manœuvres d'automne est fixée du lundi 22 août au dimanche 18 septembre.

Armée territoriale. — *a*) Les hommes de l'armée territoriale des classes 1882 et 1883 appartenant à l'infanterie, à la cavalerie, à l'artillerie, au génie :

b) Les hommes de l'armée territoriale de la classe 1882, appartenant : au train des équipages, aux sections de commis et ouvriers militaires d'administration ; aux sections d'infirmiers ; à la gendarmerie ; aux greffes des tribunaux militaires.

Les régiments territoriaux d'infanterie seront convoqués, en principe pendant la période comprise entre le départ de la classe libérable et l'appel de la nouvelle classe.

Réserve de l'armée territoriale et services auxiliaires. — Seront convoqués en 1898 à une revue d'appel :

Les hommes de la réserve de l'armée territoriale 1877 les hommes des services auxiliaires des classes 1896, 1891, 1887, 1882 et 1877, seront convoqués pour une revue d'appel au printemps, pendant la période des conseils de révision par affiches spéciales.

Conformément aux dispositions de l'article 24 de l'instruction du 28 décembre 1897, les commandants de recrutement devront pendant les revues d'appel attirer l'attention des hommes des services auxiliaires sur les obligations auxquelles les soumet, en cas de mobilisation l'ordre d'appel joint à leur livret, ainsi que sur la signification des prescriptions qu'il contient

Armée de mer. — Seront convoqués en 1898 :

a) Infanterie de marine. — Artillerie de marine. — Armuriers de la marine :

1° Les hommes visés par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, appartenant à la classe 1894 ;

2° Les réservistes appartenant aux classes 1887 et 1891.

b) Les réservistes des équipages de la flotte appartenant aux classes 1889 et 1894.

La période de convocation des réservistes des équipages de la flotte est fixée du lundi 4 juillet au dimanche 31 juillet.

LILLE

COMITÉ FÉDÉRAL

RÉGION NORD

LILLE, 21, rue de Béthune, 21, LILLE

Réunion aujourd'hui 10 décembre, à 5 heures très précises du soir

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal et de la correspondance. — Examen des candidatures dans les diverses circonscriptions. — Questions diverses.

PARTI OUVRIER. — SECTION LILLOISE

Comité central

Le Comité Central est convoqué extraordinairement pour mardi prochain 14 courant, à 8 h. 1/2 précises, à la Maison du Peuple

Ordre du jour : Les Elections législatives.

UN FŒTUS A LA PORTE SAINT-ANDRÉ

Hier, vers midi, un batelier, Joseph Accou, a trouvé dans la rivière qui coule le long des remparts, à droite de la porte St-André, en dehors de la ville, un fœtus paraissant avoir 4 ou 5 mois

Ce fœtus se trouvait à l'endroit où se déverse l'égout venant de la rue St André, ce qui semblait indiquer qu'il avait été jeté dans l'égout.

Or précisement, M. Marion, commissaire de police du quartier, avait reçu, le matin une dénonciation accusant une jeune fille de la rue St André d'avoir fait disparaître sa grossesse par des moyens abortifs.

Cette jeune fille, interrogée par le commissaire a reconnu avoir jeté le fœtus dans l'égout, mais elle a affirmé qu'elle ne s'était point pratiqué aucune manœuvre abortive. Depuis plusieurs jours elle souffrait de violentes coliques, ce qui aurait occasionné son accouchement prématuré

Les dires de cette jeune fille seront reconnus exacts ou mensongers après examen du médecin légiste. Le fœtus a été envoyé à la Faculté de médecine

On comprendra que, jusqu'à ce que la culpabilité soit établie, nous nous abstenions de donner le nom de la jeune fille en question.

Merci, monsieur le curé !

Une pauvre veuve, la mère de notre regretté camarade Eugène Basu, dont les funérailles civiles ont eu lieu mercredi, avait voulu, pour satisfaire au désir de sa famille faire enterrer son fils avec le concours de la religion.

Le curé d'Esquermes qui ne connaît qu'une chose, la sainte galette, indiqua le prix du service et manifesta le désir de ne avoir d'avance. La pauvre femme, dont les ressources sont épuisées par la longue et cruelle maladie de son fils, avoua alors au prêtre qu'elle ne pouvait régler, sur le champ, l'intégralité de la somme, mais elle offrit de payer par acomptes. Le curé refusa. Pas de crédit, chez nous, dit-il ; pas d'argent, pas de suisse, ni de curé.

Et c'est ainsi que notre camarade, selon le désir qu'il avait manifesté à plusieurs reprises, a pu être enterré civilement.

Nous ne pouvons que remercier M. le curé d'Esquermes d'avoir permis cette nouvelle manifestation de la libre pensée, et d'avoir, par sa rapacité et son intransigeance, contribué à déposter pas mal de gens des nombreux rangs de la religion.

Nous souhaitons qu'il ait de nombreux imitateurs, cela aidera au triomphe de la raison sur la bêtise et la superstition.

L'éclairage à Lille

Les essais d'éclairage de la voie publique l'administration municipale fait faire actuellement au parvis Saint Maurice, donnent les meilleurs résultats.

Les avantages de ce système sont aujourd'hui connus de tous. Tandis que le bec ordinaire donne un carcel pour 140 litres le bec Denayrouse donne un carcel pour 10 litres, c'est à dire que, pour le même prix, on obtient dix fois plus de lumière

L'administration municipale socialiste, nous l'espérons, n'hésitera pas à réclamer des compagnies, ainsi que le cahier des charges lui en donne le droit, la généralisation de ce procédé, elle montrera ainsi une fois de plus, qu'il n'est pas impossible de concilier les intérêts des administrés avec la bonne gestion des affaires communales.

Cours de sténographie

Nous rappelons que c'est demain samedi soir qu'aura lieu la première leçon du cours professé dans le grand amphithéâtre n. 1, de la Faculté de médecine, 1, rue Jean Bart, par M. Paul Hugodot, président du cercle sténographique du Nord.

Le cours est public et gratuit, les dames y sont admises.

A la Faculté de Droit

La séance solennelle de rentrée de la conférence Merlin a eu lieu mercredi. Après un intéressant discours de M. Maître d'Hôtel, président, sur la *Femme avocat*, M. Migeaux procureur, a retracé la vie du conventionnel Merlin. De nombreux professeurs et étudiants assistaient à cette séance.

Le soir, tout le monde s'est retrouvé à un punch, dans l'annexe du Grand-Hotel. Des toasts ont été portés par M. Maître d'Hôtel et Vallas, doyen de la Faculté.

La soirée s'est terminée joyeusement par un concert au cours duquel on a applaudi MM. Cheerbrant Goolet, Jardel, Wenl, Delbecque, etc.

Le boni aux douaniers

Sur la proposition de M. Pallain, directeur général des douanes, M. le Ministre des finances vient, par décision spéciale, d'autoriser l'administration des douanes, comme il l'avait fait en 1894 ou une partie du boni des masses excédant les besoins des dépenses avait été distribuée aux agents du service actif des douanes, et jugeant équitable, le boni pouvant supporter le même prélèvement, d'en faire dès maintenant, à l'approche de l'hiver bénéficier les agents des brigades, vient, disons-nous, d'autoriser l'administration à opérer sur le fonds de réserve de la masse une nouvelle répartition entre les sous officiers préposés et matelots

En conséquence, une allocation individuelle de 10 fr. est accordée aux célibataires et aux ménages sans enfants. Les ménages ayant des enfants « à leur charge » recevront la même somme, plus 5 fr pour le premier enfant ; 7 fr pour le second ; 9 fr. pour le troisième 11 fr pour le quatrième, et ainsi de suite en observant la progression de 2 fr. par enfant en plus.

Les directeurs des douanes sont invités à prendre d'urgence les dispositions nécessaires pour que les paiements aient lieu sous le plus bref délai possible et au plus tard avec les appointements de décembre.

Une bonne mesure

L'administration municipale a prescrit hebdomadairement le tableau et affiche correctiés aux réverbères. Elle a aussi ordonné qu'on enlevât la disgracieuse garniture de tableaux réclames qui masquait le square Jussieu en recouvrant la grille de la rue Nationale.

Cette mesure a été généralement bien accueillie, car cela choquait les amateurs d'esthétique et ils sont nombreux à Lille.

Chemin de fer du Nord

A l'occasion des fêtes de Noël, la compagnie du chemin de fer du Nord fera mettre en distribution, les 24 et 25 décembre avec retour jusqu'au 30 et 31 décembre par les gares ci après, à destination de Londres, des billets d'excursion, valables six jours en 2e et 2e classe :

Valenciennes, Douai Tourcoing, Roubaix, Croix Wasquehal Lille, Armentières Hazebrouck St Omer.

Pour les prix, heures de départ et de retour, voir l'affiche.

Recensement des pigeons voyageurs

Par arrêté, en date du 4 décembre 1897, le préfet du Nord informe les possesseurs de pigeons voyageurs et les sociétés colombophiles, qu'ils devront faire leur déclaration à la mairie avant le 1er janvier. Cette déclaration devra contenir : l'indication du nombre de colombiers de pigeons voyageurs qui y sont élevés et la direction du lâcher auquel les pigeons ont été soumis.

Des imprimés pour ces déclarations sont à la disposition des propriétaires, dans les mairies.

Faculté des Lettres

Aujourd'hui vendredi 10 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Hôtel de Ville, salle de la Justice de paix, M. Flammermont, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, continuera son cours sur l'Histoire de l'industrie à Lille.

Adjudication à la Mairie

Le 9 décembre, à 3 heures, il a été procédé à la Mairie de Lille, à l'adjudication, sur la mise à prix de 32 francs le mètre, de deux parcelles de terrains appartenant à la ville et situées Avenue de l'Hippodrome prolongée.

L'une mesurant 68 mètres carrés 30 décimètres a été adjugée pour la mise à prix au profit de Mme Despinoy Rousseau ; et l'autre d'une surface de 55 mètres carrés 64 décimètres a été adjugée pour la mise à prix au profit de M. Jules Dupont

Faculté de Médecine

Consultations gratuites

Saint-Sauveur. — Médecine, professeur Lemoine, lundi, mercredi, vendredi à 10 heures. — Chirurgie et gynécologie professeur Folet, mardi, jeudi, samedi à 10 heures. — Maladies cutanées et syphilitiques professeur Charmeil, tous les jours à 8 heures 1/2. — Maladies des yeux professeur Lapersonne, tous les jours, à 9 h. — Electrothérapie, professeur Doumer, tous les jours, à 8 heures 1/2. — Maladies chirurgicales des enfants et orthopédie, professeur Phocas, mardi, vendredi, samedi, à 9 heures 1/2. — Maladies des enfants, professeur Ancelet, tous les jours à 9 heures 1/2. — Maladies des voies urinaires professeur Carlier, lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures.

Charité. — Médecine, professeur, Combemale, tous les jours, à 10 heures. — Chirurgie professeur Duboc, lundi, vendredi, à 11 heures. — Gynécologie, professeur Duboc, mardi, jeudi, samedi, à 10 h. 1/2 — Consultations pour les femmes enceintes et les accouchées, professeur Gombert, mardi, à 11 h.

Grave accident

Hier soir, le sieur Louis Leroy, âgé de 55 ans, commissionnaire, demeurant rue de la Halloterie, 25, a été renversé rue de la Baignerie par un camion de brasseur. Les roues du lourd véhicule lui passèrent sur le corps.

Le malheureux a été transporté à l'hôpital St Sauveur dans un état très grave. Outre de nombreuses contusions, il a eu la joue gauche entièrement enlevée et la jambe gauche fracturée.

Chevaux et mulets

Aux termes de la loi du 3 juillet 1877, les propriétaires sont invités à se présenter, avant le 1er janvier 1898, à la mairie de leur commune pour faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mulets et mules qui sont en leur possession, sans aucune distinction ni exclusive et en indiquer l'âge et le signalement. Il leur sera délivré un certificat constatant la dite déclaration.

Bureau de Bienfaisance

Consultations gratuites

Maladies des yeux. — M. le docteur Baudry, professeur à la faculté de médecine rue Gantois, 40 bis : lundi, mercredi, vendredi à 10 heures — Rue des Fossés, 22 : Mercredi, vendredi à 11 h

Maladies des femmes. — M. le docteur Vanderhaeghen, rue Gantois, 40 bis : mardi, samedi à 10 h.

Nouvelles militaires

Voici le tableau de la répartition actuelle des classes dans les armées active et territoriale et leurs réserves :

Du 1er novembre 1897 au 31 octobre 1898 les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties : armée active : classes de 1896, 1895, 1894 ; réserve de l'armée active : classes de 1893, 1892, 1891, 1890, 1888, 1887, 1886, 1885, 1884 ; armée territoriale : classes de 1883, 1882, 1881, 1880, 1879, 1878 ; réserve de l'armée territoriale : classes de 1877, 1876, 1875, 1874, 1873, 1872.

Bouquets de Saint-Eloi

Les bouquets corporatifs, exposés à la Maison du Peuple, par la Chambre syndicale de la métallurgie, et à la Table Ronde par la chambre syndicale des mouleurs et fondeurs en cuivre, attirent chaque jour, de nombreux visiteurs.

Aussi, les comités organisateurs, ont-ils décidé de retarder jusqu'à lundi soir la fermeture des expositions !

La Commission des fêtes informe les camarades qui ont exposé des pièces mécaniques que toutes les dispositions ont été prises pour la sécurité des objets déposés.

Dans le rapide compte rendu que nous avons fait sur ces deux expositions, nous avons omis de signaler que le camarade Vanghendoren a mis gracieuse ent à la disposition du syndicat de la métallurgie un excellent graphophone qui reproduit parfaitement des chansons socialistes et révolutionnaires et des discours des citoyens Delory, Ghesquière, Poulet, etc., que tous les visiteurs peuvent entendre gratuitement C'est là une attraction de bon goût.

Nous recommandons aux visiteurs du banquet de la Maison du Peuple, l'examen d'un échantillon de cable télégraphique sous marin exposé par le camarade Villemot et un tableau de pièces de monnaie découpées, de M. Vandriessten

Nous signalons d'une façon toute particulière aux visiteurs de la Table ronde, l'exposition de M. Guillaume Bienvenu, tourneur, qui est le clou du bouquet corporatif.

M. Bienvenu avait déjà exposé, l'année dernière, des machines merveilleuses qui ont attiré l'attention de tous les visiteurs.

Son exposition actuelle est encore plus intéressante. Aussi, tenons nous, à lui adresser toutes nos félicitations.

MENUS FAITS

Conséquences de l'ivresse. — Valéry Godart, 23 ans, garçon boucher à Lille, a été arrêté pour avoir, étant ivre, outragé et frappé des agents de police.

— Etienne Griffaut, 42 ans, colporteur, se trouvant aussi en état d'ébriété, a injurié des agents et les a menacés de mort. Il a été déféré au parquet et sera poursuivi, en outre, pour vagabondage et grivellerie.

Feu de cheminée. — Un feu de cheminée s'est déclaré mercredi à midi, rue de Ban de Wedde, 29. Les dégâts sont insignifiants.

Mari brutal. Edouard Fievet, 30 ans, cordonnier, rue Gantois, 65, a pris la fuite après avoir roué de coups sa femme. Il est recherché par la police.

Accidents. — Nous avons dit hier que M. Charles Naudin, 60 ans, peintre, a était fracturé plusieurs côtes en tombant d'une échelle. Le malheureux ouvrier, qui a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, est dans un état désespéré.

LE SUMMUM

L'art délicat du parfum vient d'atteindre la perfection idéale avec la nouvelle création du célèbre Victor Vaissier de Paris *au Musée du Luxe, n° 29*, dont nos élégantes adorent la finesse, la suavité, l'exquis bouquet de senteurs pénétrantes et tenaces

CHRONIQUE DES SPORTS

Water polo pour 1898

Les Cercles nautiques des Bains Lillois ont composé leurs équipes de Water polo pour 1898 :

Tritons Lillois. — Capitaine V. Cadet; Gardien du goal, H. Six; équipiers d'attaque, Hochepied M., Delva; équipiers de réserve, Dujardin, Tisserand, Devendeville; auxiliaires, Desmarescaux, Remon M ; arbitre, Verdonck; commissaires aux goals, Beauvois Danel.

Pupilles de Neptune — Capitaine : G. Leuillieux, gardien du Goal, Leriche équipiers d'attaque, Martin, Tartara, équipiers de réserve : Poulet, Houben, Bourdon; auxiliaires : Duquenne Pessez, Treffel; arbitre : Camelin ; commissaires aux goals : Questroy, Turcq.

Equipe mixte des deux cercles. — Capitaine : Cadet ; gardien du goal ; Six ; équipiers d'attaque : Leuillieux, Hochepied ; équipiers de réserve : Martin, Delva, Houben ; auxiliaires : Tartara, Tisserand, Poulet, Dujardin, Leriche, Bourdon ; délégué ; Verdonck, Camerlin.

TRAVAILLEURS DES DEUX SEXES

A la place de toutes ces boissons alcooliques que, sous forme de cordial, vous absorbez, hélas ! trop fréquemment, au détriment de votre santé, habituez-vous à ne consommer d'autre apéritif que l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES, soigneusement préparé avec du VIEUX VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et vous ne tarderez pas à ressentir ses effets toniflants et bienfaisants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons

AU BON MARCHÉ

Par suite d'achats considérables, la *Pharmacie Leflon* délivre le presque totalité des médicaments avec une différence de plus de 100 0/0 (cent pour cent) meilleur marché que n'importe quelle pharmacie.

NOTA. — Nous engageons vivement tous nos lecteurs à se rendre compte par eux mêmes que nulle part on ne vend à des prix aussi exceptionnels qu'à la pharmacie

L. LEFLON, 163, Grande-Rue, Roubaix

LE NORD

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE PONT-DE-NIEPPE, du 12 décembre

CANDIDATS DU PARTI OUVRIER

Section du Bourg

Jean-Baptiste VAMEL, débitant

Section du Pont

A. VANDERSCHOOTEN, tisseur.

Le Comité adresse aux électeurs l'appel suivant :

Citoyens,

Le 12 de ce mois vous allez être appelés à choisir des administrateurs de la commune.

Nous croyons de notre devoir de profiter de cette occasion pour poser, devant le corps électoral de Pont de Nieppe, le principe qui est la raison même de notre constitution.

Jusqu'à ce jour, dans la gérance des affaires publiques, l'on ne s'est jamais préoccupé de la situation du travailleur ni du petit propriétaire.

La centralisation des capitaux ; le développement de la grande industrie, a pu porter un coup mortel à ceux qui ne vivent que de leur petit lopin de terre ou de leur travail chez autrui sans que les dirigeants aient pensé prendre les mesures nécessaires pour atténuer les effets désastreux que les progrès de la science ont portés à cette intéressante partie de la population puisque c'est d'elle que la Société tire toute sa richesse.

Cet oubli, volontaire ou non, provient de ce que la classe sacrifiée n'a jamais été sérieusement représentée dans les Assemblées délibérantes.

C'est cette lacune que nous voulons combler en venant aujourd'hui solliciter vos suffrages en faveur des citoyens J.-B. VAMEL et Augustin VANDERSCHOOTEN, membres du grand Parti ouvrier français.

Si les électeurs leur accordent leur confiance, tout en aidant selon leurs moyens à poursuivre le but qui est la raison d'être de notre Parti il s'efforceront de réaliser la partie de notre programme municipal qui peut s'adapter à la situation de notre commune, car si l'importance de notre localité ne peut permettre les grandes institutions de solidarité sociale innovées par les municipalités socialistes de Lille, Roubaix, etc., l'on peut arriver à répartir les charges d'une façon plus équitable

L'on peut surtout, à l'aide de la force morale que donne l'investiture d'un mandat, faire pression sur le pouvoir central, afin d'arriver aux réformes indispensables pour rendre moins précaire la situation des petits, car, chose désespérante de nos jours, la misère n'a pas pour cause le peu de richesse du pays ; elle provient, au contraire, de ce que les ouvriers ont trop produit ; c'est parce que les producteurs ont rendu le pays trop riche qu'ils sont devenus malheureux. Il y a là une monstruosité sociale que tous les gens de cœur doivent aider à faire disparaître.

Nous savons que des adversaires peu scrupuleux insinueront que nous sommes des hommes de désordre, voulant un bouleversement pour pêcher en eau trouble ; nous ne répéterons pas de pareilles stupidités

Ce que nous voulons et que nous poursuivrons sans relâche, c'est l'amélioration de la situation de tous ceux qui peinent ; c'est la suppression de tous les privilèges. En un mot, notre devise est et restera : Tous par et pour le travail

Aux urnes donc, citoyens pour les camarades Jean Baptiste VAMEL et Augustin VANDERSCHOOTEN, aux cris de :

Vive la République démocratique et sociale !

Vive le Parti ouvrier !

Le Comité.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE. — *Parti ouvrier.* — (Section Madeleinoise). — Vendredi 10 décembre, réunion des membres de la commission administrative à 8 h., au siège, à la Porte d'Or, rue de Lille, 100.

La présence de tous les membres est absolument indispensable

AVELIN. — *Violent incendie.* — M. Montel Desquiens, cultivateur au Croquet, hameau d'Avelin, vient d'être victime d'un incendie qui a dévoré toutes les dépendances de sa ferme.

Le feu a dû être mis à la partie extérieure de la grange et n'est propagé avec une rapidité inouïe. La malheureuse épouse du fermier qui était seule au logis avec ses deux petites enfants ne songeant qu'à fuir avec eux en emportant leurs hardeau.

Heureusement des voisins courageux entreprirent le sauvetage des bestiaux, tandis que d'autres, notamment MM. J. B. Fièvet et Camille Plinois, s'occupaient de préserver le corps de logis. Les dégâts sont considérables

L'incendie est attribué à la malveillance et la rumeur publique y trouve une corrélation avec celui qui a éclaté à Drumetz, hameau d'Attiches. La gendarmerie de Pont à Marcq a ouvert une enquête.

BAUVIN. — *Conseil municipal.* — Voici l'ordre du jour de la réunion qui aura lieu samedi 11 décembre à 7 h. du soir :

1° Budget des chemins vicinaux ; 2 Commissaires répartiteurs désignation ; 3° Révision des listes électorales nomination de délégués ; 4 Assistance médicale gratuite ; 5 Cahier des charges pour les fournitures scolaires gratuites ; 6° Demande de crédits et autres affaires, s'il y a lieu.

Les électeurs se feront un devoir d'assister en grand nombre à cette importante séance.

ARMENTIÈRES. — *Les élections de Nieppe — Aux membres du Parti ouvrier.* — Dimanche prochain la section du Parti Ouvrier, nouvellement constituée à Pont de Nieppe entre en lutte pour l'élection complémentaire au Conseil municipal Nos camarades auront besoin du concours des dévoués membres de la section armentiéroise pour la distribution de bulletins.

Que ceux à qui le temps permet de répondre à cet appel se présentent dimanche matin, au siège central, estaminet de la Place Verte, à 7 heures du matin pour se rendre en groupe au Pont de Nieppe, estaminet Vamel. Ceux qui se sentent disponibles le matin n'auront qu'à se rendre à l'estaminet désigné plus haut pour que le Comité électoral puisse leur désigner leur poste.

— Quelques camarades d'Armentières voulant aider au triomphe des candidats du Parti ouvrier à Nieppe ont, après une chansonnette socialiste chanté par le citoyen F. B. recueilli la somme de 1 fr. 45 à l'estaminet X... place de l'Eglise. Espérons que cet exemple sera suivi.

POUR LA VERRERIE OUVRIÈRE

Solidarité Internationale

Dans le but de seconder l'œuvre poursuivie avec une admirable ténacité par le citoyen Jaurès, député de Carmaux, LE GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, de Courtrai (Belgique), directeur A. J. Lamar, vient de décider qu'à dater de ce jour il sera remis à toute personne ou à tout groupe de personnes effectuant en commun un achat de *cent francs*, un bon de la Verrerie ouvrière de Carmaux d'une valeur de CINQ FRANCS et remboursable à SIX FRANCS en 1901.

Malgré cette prime d'une appréciable valeur, le prix des costumes et des autres objets de première qualité que vend le *Grand Bazar Social Français*, ne sera pas majoré d'un centime.

En ce moment, sont mis en vente aux prix suivants, qui défient toute concurrence :

1,500 pardessus Moskowa, magnifiques à . . . . . fr. 14.50
1,800 pardessus, extra, doublure satin, piqués quadrillés, cuntés à . fr. 18
1,500 pardessus extra-riches (vendus partout ailleurs de 50 à 70 fr.). fr. 23
5,000 costumes complets chevioteé à fr. 17.50
4,000 costumes complets peignés, élégants, toutes nuances, de fr. 19 à fr. 24.50

Ces prix, nous le répétons et chacun peut s'en assurer, défient toute concurrence Quant à la coupe, elle est irréprochable et peut rivaliser avec celle des meilleures maisons françaises.

Comment donc les socialistes de la frontière qui ont coutume d'aller se vêtir en Belgique, pourraient-ils hésiter devant des résultats semblables ?

Courtrai est généralement le but de leur voyage, c'est encore pourquoi il ne leur est pas possible d'hésiter, car le GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS est, dans cette ville, la seule maison qui échappe à l'ingérence cléricale.

Tout le monde ira donc au GRAND BAZAR SOCIAL FRANÇAIS, 59, Grande-Place, à Courtrai, pour son avantage personnel, d'abord, pour aider ensuite la Verrerie ouvrière de Carmaux, puisque

Un Bon de la Verrerie Ouvrière

d'une valeur de cinq francs

et remboursable à six francs

sera délivré : 1° à toute personne achetant pour cent francs, en une seule fois ou en plusieurs fois, dans le délai d'un an, à courir du mois de septembre 1897 ; 2° à tout groupe de personnes achetant en commun, pour une même valeur et dans le même délai.

N-B. — Le Grand Bazar Social étant une œuvre éminemment philanthropique dans son organisation et dans son but, se défier des nombreux agents stipendiés par les cléricaux qui rôdent aux alentours de la gare et dont la mission est d'induire les voyageurs en erreur sur le caractère d'une institution dont ils redoutent le bon droit la concurrence.

(N° 6.840).

UNE PRIME

Le Grand Bazar social Français de Courtrai met à la disposition de ses clients un lot de magnifiques montres de Genève, remontoirs argent, galonnés or, à cylindre, 10 rubis, pour homme et dame.

Ces montres, d'une valeur réelle de vingt-cinq francs, ne seront vendues que *douze francs cinquante*, à toutes les personnes qui feront leurs achats de vêtements au Bazar social Français, cela pour leur permettre de retrouver leurs frais de voyage.

Bains Lillois. — Piscines de natation, 23, 5/10 eau 27° 5/10. Hydrothérapie.

ETAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 8 décembre. Lucienne Deffrennes, rue de Denain, 68. — Edouard Teilleul, rue des Foulons 2. — Marguerite Desrousseaux rue des Arts, 103. — Georges Desreux, rue Louis Dupire, 23. — Julie Watremez, Hôtel Dieu. — Henri De Buyst, Hôtel Dieu. — Auguste Vanolberg, Gde Rue, c. du Petit Paradis 3. — Fernande Cloetens, maternité Boucicaut. — Gabriell Cousement, rue Thècle, 41. — Julien Mercier, rue Marengo, impasse Regier, 16. — Albertine et Florentine Dutranoy, quai de Boulogne.

Décès. — Joseph Desvenin, 1 mois, r. Drouet, 8. — Blanche Brans 1 mois 20 jours, rue de l'Ommelet, c. Ferret. — Boileau, présenté sans vie, rue Chapelle Carretto, 27. — Désiré Farvacque, 76 ans, rue Decrème, 26. — Vanderluden, prés. sans vie rue Darbo, c. Tiberghien. — Sophie Leduc, 3 mois, rue d'Alger, 12. — Nérée Cocheteux, 76 ans, rue de l'Ermitage. — Jean Petit, 75 ans, boulevard de Cambrai, 22. — Richard Esprit, 4 mois Hôtel Dieu. — Arthur Chrétien, 7 ans, rue du Tilleul. — Léonie Dablemont, 1 mois, Hôtel Dieu. — Hélène Quesquin, 4 mois, Hôtel Dieu. — Henri Steux, 61 ans, place de la Liberté, 32.

Naissances du 9 décembre. — Victoria Deroubaix, rue du Grand Chemin, c. Dewailly, 8. — Olivia Vercleyen, rue de Tourcoing c. Carré, 7. — Armande Quivron, rue de Lille, 71. — Henri Marie, rue Bourg-Leit, 6. — Georges Amys, place Faidherbe, chez Doby — Marie Meresseman, rue de Lannoy, 501. — Jeanne de Roy, rere, rue Voltaire, c. Brulois, 2. — Lucie Wallès, place du Trichon, 1. — Marie Bosteelle Hôtel Dieu.

Décès. — Lucien Detollenaere, 1 an, rue de Condé, c. Vroman, 2. — Mathilde Hesse, 73 ans, rue St Jean. — Gustave Everharde, 48 ans, Hôtel Dieu. — Bertha Lacroix, 17 mois Hôtel Dieu. Albert Broucke, 1 mois rue de Croix, c. Champs Elysées, 7. — Pierre Delecluse, 71 ans, rue de l'Ommelet, imp. Balzac, 23. — Philippe Picquette, 1 mois, rue Ste Elisabeth 20. — François Raepsaet, 8 mois, rue Saint Louis, 2 cour Base.

Marchés de Lille du 9 décembre

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 102.50 à 00 — En pain n° 1 (cote offic.), 101 50; n° 3 cote (cote) . . . . . .

Calcutta 1er jet (cote offi.), 27,50 à 00 00 — 88 (Cote com) . . . . à 00.00.

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 43,00, effet 43.25, demandé.

Le Gérant, PAUL MOREL.

Lille, — Imprimerie de l'*Egalité*

28, rue de Fives, 28.